

**DISCOURS DE MONSIEUR LE MINISTRE DE
L'ENVIRONNEMENT CHARGE DE LA GESTION DES
CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DU REBOISEMENT
ET DE LA PROTECTION DES RESSOURCES
NATURELLES ET FORESTIERES**

A

**L'OCCASION DE LA CLOTURE DU HUITIEME
ATELIER PANAFRICAIN SUR L'ACCES ET LE
PARTAGE DES AVANTAGES ISSUS DE
L'EXPLOITATION DES RESSOURCES GENETIQUES
(APA)**

Madame le Représentant de l'Organisation de l'Union Africaine

Madame le Représentant de la Norvège

Madame le Représentant de l'Organisation Internationale de la Francophonie,

Monsieur le Manager de l'Initiative de Renforcement des Capacités pour l'APA ;

Monsieur le Directeur Général des Forêts et des Ressources Naturelles ;

Honorables délégués des pays

Mesdames et Messieurs ;

Le présent atelier qui s'achève ce jour 14 Mars 2014 après cinq jours de dure labeur, a été pour tout un chacun de vous l'occasion de prise de contact, de partage d'expériences, d'apprentissage et d'échanges sur la valorisation des ressources génétiques, à la documentation des connaissances traditionnelles, à la recherche fondamentale, à la propriété intellectuelle, aux

procédures et normes d'établissement de contrats pour ne citer que ceux – là. Vous avez aussi eu l'occasion de discuter sur la position africaine en prélude aux grands rendez – vous d'Octobre 2014 en Corée du Sud.

Je voudrais donc vous remercier de votre participation active à cet atelier et vous féliciter des résultats combien intéressants que vous venez d'obtenir.

Comme je le disais à l'ouverture de cet atelier, mon vœux reste et demeure que APA devienne véritablement un outil performant de développement socioéconomique répondant aux normes de conservation et d'utilisation durable de la biodiversité. Je voudrais donc en appeler à une appropriation complète et à une capitalisation des acquis de cet atelier par vous qui avez été mandatés par vos Gouvernements respectifs pour cette mission.

A l'endroit des partenaires techniques et financiers, je présente les sincères remerciements pour l'intérêt qu'ils accordent aux problèmes de gestion durable de la biodiversité et spécifiquement à la mise en œuvre du Protocole de Nagoya sur l'APA en Afrique.

Mon département pour sa part vous rassure de ce qu'il mettra tout en œuvre pour suivre l'application effective des acquis de cet atelier et s'il le faut, de concert avec ses homologues des autres pays.

Tout en vous souhaitant un bon retour dans vos familles respectives, je déclare clos, ce jour Vendredi 14 Mars 2014, le 8^{ème} Atelier Panafricain de renforcement des capacités pour l'Accès et le Partage juste et équitables des Avantages (APA) résultant de l'exploitation des ressources génétiques.

Vive le développement durable

Vive l'Afrique

Vive la Coopération Internationale

Je vous remercie.